



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22047744

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

- 4 AVR. 2022

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0475 697 304

Nom

(en entier) : L'ELIXIR

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Chaussée du Roeulx 63, 7000 Mons

Objet de l'acte : Transfert siège social

EXTRAIT DES RESOLUTIONS ECRITES DE L'ADMINISTRATEUR UNIQUE DU 16 MARS 2022

Résolution 1

Le conseil d'administration décide de transférer le siège de la Société de 7000 Mons, Chaussée du Roeulx 63 vers l'adresse suivante : 7080 Frameries, Route de Bavay 56.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 2

Le conseil d'administration décide de confier tout pouvoir à Me Frederic Deltour, Me Victoria Delière, ou tout autre avocat ou collaborateur du cabinet LMBD, établi à 1170 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 1777, et à la société B-Docs, dont les bureaux sont établis à 1000 Bruxelles, rue du Taciturne 27, (ainsi que ses administrateurs et ses employés), avec le droit d'agir seul, et avec pouvoir de substitution, afin de remplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre des décisions prises ci-dessus à n'importe quel guichet entreprise, le Moniteur belge et/ou la Banque Carrefour des Entreprises, et de manière plus générale, en vue de faire tout ce qui est nécessaire ou simplement utile en vue de mettre en œuvre les décisions ci-dessus. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme:

Victoria Delière
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/04/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).